

Un ouvrage sur le cimetière juif des Eplatures

LA CHAUX-DE-FONDS Anne-Marie Faraggi Rychner signe un livre témoin à l'heure où la communauté juive s'amenuise dans la région.

Huit ans de silence. D'abord au milieu des tombes – noircies par la proximité de la route cantonale –, un grattoir en bois et une brosse à la main, puis dans les archives, et enfin derrière le clavier. C'est le temps qu'il a fallu à l'historienne Anne-Marie Faraggi Rychner pour «redonner le son et l'image» au cimetière juif des Eplatures.

Les mots sont ceux de Michel Margulies, le rabbin de la communauté juive de La Chaux-de-Fonds, écrits dans la préface

d'un ouvrage qui vient de sortir aux éditions Alphil. Richement illustré, «Le cimetière israélite de La Chaux-de-Fonds» est un témoin de la communauté juive de la région, à l'heure où celle-ci s'amenuise. Ne demeurent plus qu'une centaine de membres dans le canton.

Archéologue préhistorienne de formation, désormais à la retraite, l'auteure a été convaincue de la nécessité de ce travail de mémoire. «Le caractère historique, artistique et

ethnologique du lieu lui donne l'apparence d'un petit bijou perché dans les Montagnes neuchâteloises.»

Hommage aux victimes des nazis

L'histoire commence en 1872, il y a près de 150 ans, dans un climat d'antisémitisme envers une petite communauté grandissante, largement issue d'une population fuyant les émeutes anti-juives en Alsace. Comme leur tradition prévoit



Le cimetière israélite des Eplatures. CHRISTIAN GALLEY

des tombes perpétuelles, les Juifs de La Chaux-de-Fonds souhaitent acquérir un bout de terre pour cultiver la mémoire des leurs. La Ville refuse et ils se tournent vers la municipalité voisine des Eplatures, aujourd'hui intégrée à la commune: elle leur vend un terrain pour 1351 francs et 40 centimes de l'époque.

Le troisième cimetière israélite de Suisse romande accueillera des juifs de tout le canton de Neuchâtel, ainsi que des régions voisines, jusqu'en France. Cette étendue s'explique notamment par l'interdiction, dès 1894, de créer tout nouveau cimetière privé dans le canton.

Egalement sollicité dans le ca-

dre de cet ouvrage, l'historien Marc Perrenoud écrit que l'endroit «est constitué à la fois de pierres tombales, et, par leur absence matérielle, du souvenir des victimes des nazis. C'est d'ailleurs là qu'a été inauguré en 1949 l'un des premiers monuments de Suisse à leur mémoire.»

A majorité ashkénaze (d'Alsace, d'Europe centrale et orientale), «la population juive a marqué la vie industrielle, horlogère, commerciale et culturelle de la ville», écrit Anne-Marie Faraggi Rychner. «Le rapport au judaïsme se remarque par les épitaphes en langue hébraïque. Toutefois, le cimetière se rattache davantage au monde profane et à la mode architecturale de l'époque.» Au téléphone, l'auteure ajoute que «cela témoigne de la volonté de s'intégrer à la société environnante et protestante». **VCO**